

# Observatoire

Développement  
économique

# Canada



Enquête sur le rôle  
de l'État dans le  
développement économique



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada

**ENQUÊTE SUR**  
**LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS**  
**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Décembre 2000

Enquête sur le rôle de l'État  
dans le développement économique

Réalisée par  
L'Observatoire de l'École nationale d'administration publique (ENAP)

par  
Yvon Pomerleau

et  
Serge Belley

pour

L'Observatoire de  
Développement économique Canada

Montréal, décembre 2000

Observatoire de l'administration publique  
École nationale d'administration publique  
555, boulevard Charest Est  
Québec (Québec) G1K 9E5  
Canada

Chargé de projet :  
Serge Belley  
Téléphone : (418) 641-3000, poste 6677  
Télécopieur : (418) 641-3057  
Courriel : [serge\\_belley@enap.quebec.ca](mailto:serge_belley@enap.quebec.ca)

Observatoire de Développement économique Canada  
Direction générale Planification et orientations stratégiques  
Tour de la Bourse, 800 Square Victoria  
Bureau 3800, C.P. 247  
Montréal (Québec) H4Z 1E8

Internet : [observatoire@dec-ced.gc.ca](mailto:observatoire@dec-ced.gc.ca)

Chargé de projet :  
Hervé Duff  
Téléphone : (514) 283-2483  
Télécopieur : (514) 283-8429  
Courriel : [herve.duff@dec-ced.gc.ca](mailto:herve.duff@dec-ced.gc.ca)

## Table des matières

<b>Préambule</b>	_____	i
<b>Sommaire</b>	_____	ii
<b>1. La méthodologie</b>	_____	1
1.1	Sélection des experts et taux de réponse _____	1
1.2	Questionnaire _____	2
<b>2. Les résultats</b>	_____	2
2.1	Les réponses aux questions fermées _____	2
2.2	Les réponses aux questions ouvertes _____	15
<b>Conclusion</b>	_____	18

## PRÉAMBULE

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec s'est dotée d'un mécanisme d'analyse socio-économique prospectif, l'Observatoire de Développement économique Canada. Sa mission consiste à acquérir des connaissances de pointe sur les tendances et les enjeux émergents dans le champ des politiques de développement économique régional.

Ce champ de politique économique prend le territoire et ses acteurs (petites et moyennes entreprises, institutions locales, etc.) comme objet de préoccupation ou de mobilisation. Ces politiques se distinguent par leur portée microéconomique et transversale et leurs instruments plus ciblés et discrétionnaires. On les associe davantage à des préoccupations de gouvernance territoriale, de reconversion industrielle, aux problèmes des économies périphériques, au développement urbain et rural et à un certain nombre d'enjeux (innovation, société de l'information, PME) qui se prêtent à une action locale ou régionale.

C'est dans ce contexte que l'Observatoire de Développement économique Canada a mandaté l'Observatoire de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'Université du Québec, pour réaliser une enquête auprès d'experts internationaux visant à connaître leur opinion sur le rôle de l'État dans le développement économique et plus spécifiquement dans le champ du développement économique régional. Le présent rapport présente les résultats de cette enquête.

Le rapport est divisé en deux parties. La première expose la méthodologie utilisée pour conduire l'enquête. La deuxième présente d'abord les réponses aux questions fermées et ensuite les réponses aux questions ouvertes du questionnaire. Pour chacune des questions, les réponses sont commentées et accompagnées d'une présentation graphique. Les points saillants de l'analyse font l'objet de la conclusion.

Le rapport a été réalisé sous la supervision de Yvon Pomerleau, attaché de recherche, et de Serge Belley, directeur de l'Observatoire de l'ENAP. La saisie, la compilation et le traitement statistique des données ont été réalisés par Érick-Noël Bouchard, assistant de recherche. La mise en page finale a été effectuée par Danyelle Landry.

Les auteurs ainsi que Développement économique Canada tiennent à remercier chaleureusement les experts qui ont participé à la présente enquête et dont la contribution constitue une valeur ajoutée de premier plan.

Ce rapport a été préparé à des fins d'information et de partage des connaissances. Les observations, constats et conclusions qu'on y trouve demeurent de la seule responsabilité de ses auteurs et n'engagent pas le gouvernement du Canada, ni Développement économique Canada.



## SOMMAIRE

Le phénomène de la mondialisation est souvent associé à celui de l'affaiblissement de l'État. Chose certaine, les conséquences de la mondialisation et de la nouvelle dynamique créée par la croissance du secteur de l'économie du savoir ont engendré pour l'action de l'État un contexte nouveau et plus exigeant.

C'est pour mieux appréhender ce nouveau contexte et pour en tirer les enseignements les plus utiles à la formulation des politiques gouvernementales que l'Observatoire de l'École nationale d'administration publique (ENAP) a mené, au cours de l'hiver 2000 pour l'Observatoire de Développement économique Canada, une enquête auprès d'experts internationaux (praticiens et théoriciens) sur le rôle de l'État dans le développement économique. Cette enquête, réalisée par questionnaire, visait notamment à valider un certain nombre d'hypothèses sur les tendances émergentes dans l'intervention gouvernementale en développement économique et plus spécifiquement dans le champ du développement économique régional.

Les résultats montrent qu'on assiste effectivement à une redéfinition du rôle de l'État plutôt qu'à sa diminution et que la majorité des experts consultés insiste sur l'importance pour l'État de jouer un rôle déterminant dans les domaines liés à l'éducation, à la formation, à la recherche et au développement, ainsi qu'à la circulation de l'information. Les répondants sont également nombreux à souhaiter le renforcement de la coopération intergouvernementale et la mise en place de mécanismes variés de mobilisation des acteurs locaux et régionaux afin d'assurer un soutien concerté au développement économique du milieu. À cet effet, les réseaux, la veille économique et le transfert des connaissances sont souvent identifiés comme les moyens à privilégier.

Les nouvelles orientations que prendront les gouvernements pourraient donc contribuer, au cours des prochaines années, à faire des groupes intermédiaires des acteurs stratégiques de la nouvelle économie. À cet effet, il est intéressant de constater que la pertinence de telles orientations est confirmée par les résultats de notre enquête. Malgré les opinions variées que les experts ont exprimées quant aux rôles que les gouvernements devraient jouer dans le nouveau contexte créé par la mondialisation et l'économie du savoir, un consensus se dégage sur la nécessité pour l'État de se faire stratège, mobilisateur et partenaire des acteurs du milieu. À cet égard, les besoins en éducation, en formation et en diffusion de l'information constituent des exemples probants de l'urgence pour l'État d'assurer ce rôle stratégique.

Quant aux rôles que devraient jouer plus spécifiquement les gouvernements dans la mise en œuvre des politiques de développement économique régional, plusieurs répondants favorisent des politiques qui vont permettre aux régions de se renforcer et qui feront appel à la concertation et à la coordination des efforts. À propos des tendances les plus marquantes dans l'évolution des politiques de développement économique régional, les experts font ressortir la nécessité de donner la priorité à l'éducation, à la recherche et à l'affirmation des régions. Pour plusieurs experts le gouvernement doit accorder une priorité à la lutte à l'exclusion territoriale et sociale même dans un contexte de désengagement dans certaines activités. En somme, les experts souhaitent que l'engagement de l'État dans le développement économique régional vise davantage la mise en place de conditions favorables au développement économique et que ses interventions de type plutôt macro-économique ou de politique générale comme l'éducation et la recherche, s'accompagnent d'actions qui favorisent le renforcement des régions.

## 1. LA MÉTHODOLOGIE

### 1.1 Sélection des experts et taux de réponse

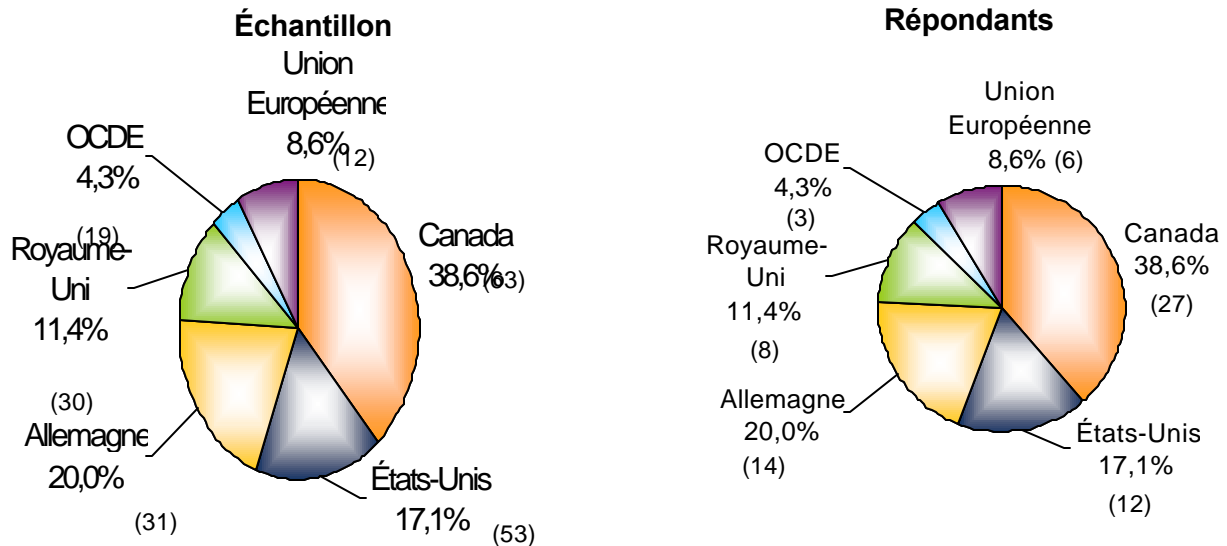
En vue d'obtenir des perceptions variées, l'échantillon comportait à la fois des praticiens (126) et des théoriciens (82), pour un total de 208 experts. Ces derniers ont été choisis suivant la méthode dite de « l'échantillonnage par choix raisonné » consistant à identifier des répondants qui, selon le jugement des chercheurs, ont une connaissance ou une expérience dans le domaine concerné par l'étude. C'est ainsi que pour chacun des pays retenus, pays de structure fédérale ou décentralisée, (Allemagne, Canada, États-Unis et Royaume-Uni) et pour les deux organismes que constituent l'OCDE et l'Union européenne un premier échantillon d'experts a été constitué à partir de contacts et de personnes ressources identifiés par Développement économique Canada et l'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP. Ce premier échantillon, composé d'une quarantaine de personnes, a été complété par un deuxième échantillon constitué, celui-là, à partir d'une liste d'experts praticiens travaillant principalement dans des ministères ou des services à vocation économique ou de recherche-développement dans les quatre pays et les deux organismes retenus et d'une liste d'experts universitaires travaillant dans des facultés ou des départements d'économique et d'administration publique dans les principales universités de ces pays.

Afin d'atteindre une certaine représentativité régionale, des experts, (praticiens et théoriciens), ont également été identifiés dans cinq États (*Länder*) de l'Allemagne (Bavière, Bade Wurtemberg, Brandebourg, Mecklembourg Poméranie occidentale, Basse-Saxe), dans huit provinces canadiennes (Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec, Saskatchewan), dans neuf États américains (Floride, Illinois, Maine, Nebraska, New York, Ohio, Oregon, Pennsylvanie, Utah) ainsi que dans les régions britanniques de l'Irlande du Nord, de l'Écosse et du Pays de Galles.

Au total, 70 des experts sélectionnés ont répondu au sondage, pour un taux de réponse global de 33,6 %. Bien que les taux de réponse varient peu entre théoriciens (34,1 %), et praticiens (33,3 %), des différences apparaissent entre les pays : vient au premier rang l'Union Européenne (50,0 %), suivie de l'Allemagne (45,2 %), du Canada (42,9 %), du Royaume-Uni (26,7 %), des États-Unis (22,6 %) et de l'OCDE (15,8 %).



La répartition de l'échantillon et celle des répondants sont les suivantes :



## 1.2 Questionnaire

Le questionnaire utilisé comptait 17 questions fermées à choix multiples (dont deux questions à plusieurs volets) ainsi que deux questions ouvertes (l'une d'elles comportant deux volets). Les huit premières questions (Bloc 1) portaient sur le rôle de l'État dans le développement économique, les questions fermées 9 à 17 (Bloc 2) portant plutôt sur les modes d'intervention de l'État.

Quant aux questions ouvertes, elles avaient respectivement pour thèmes les modes d'intervention que les gouvernements devraient privilégier, les rôles spécifiques des gouvernements centraux et fédéraux dans le déploiement des politiques de développement économique régional et les tendances anticipées dans le développement économique régional.

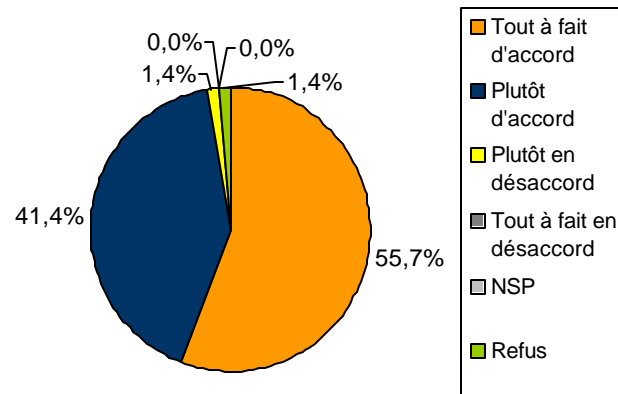
## 2. LES RÉSULTATS

### 2.1 Les réponses aux questions fermées

#### Bloc 1 : Le rôle de l'État dans le développement économique

**Question 1.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *La mondialisation et la globalisation des marchés, de la finance et de l'information ont un impact grandissant sur les économies nationales et forcent les sociétés à redéfinir le rôle de l'État.*

Une forte proportion des répondants (97,1 %) se déclare en accord avec cet énoncé : en effet, 55,7 % se disent tout à fait d'accord et 41,4 % plutôt d'accord. Un seul répondant s'est déclaré plutôt en désaccord (1,4 %) ; on ne compte qu'un seul refus (1,4 %).

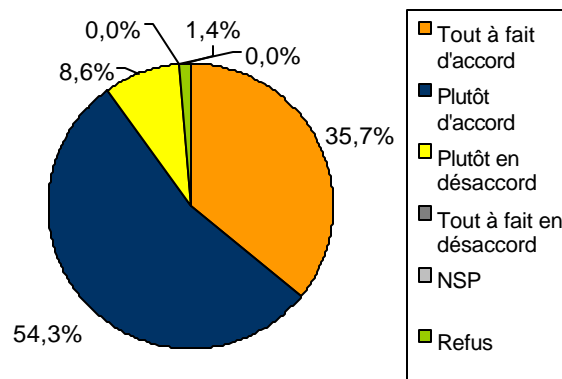


Praticiens et théoriciens se sont respectivement déclarés « Tout à fait d'accord » avec l'énoncé dans des proportions de 52,4 % et 60,7 % et « Plutôt d'accord » dans des proportions de 42,9 % et 39,3 %.

Considérant les réponses obtenues selon le pays d'origine des répondants, les experts du Canada (66,7 %), des États-Unis (50,0 %) et de l'Allemagne (50,0 %) se démarquent par une forte proportion de « Tout à fait d'accord » comparativement à ceux du Royaume-Uni (25,0 %). Les Britanniques optent de préférence pour « Plutôt d'accord », cette catégorie comptant pour 75,0 % des réponses obtenues.

**Question 2.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Parmi les mutations décisives qui caractérisent notre monde actuel figure la transformation du rôle de l'État, rôle qui se redéfinit davantage qu'il ne diminue.*

De manière générale, les répondants se sont déclarés « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord » dans des proportions respectives de 35,7 % et 54,3 %. Seulement 8,6 % des répondants se sont déclarés « Plutôt en désaccord » avec l'énoncé, les refus comptant pour 1,4 %.

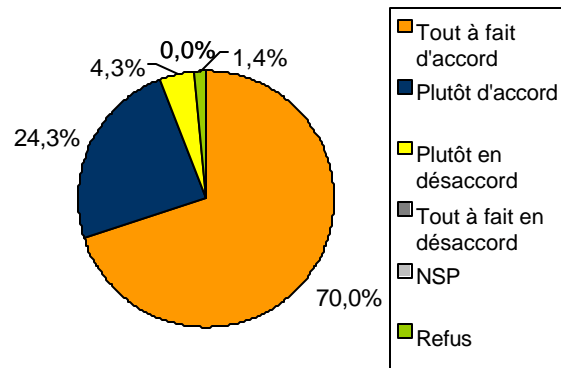


Les théoriciens se sont globalement déclarés plus souvent tout à fait d'accord (50,0 %) que les praticiens (26,2 %). Les répondants qui ont opté pour « Plutôt d'accord » comptent quant à eux pour 59,5 % des praticiens et pour 46,4 % des théoriciens.

En considérant les répondants selon le pays d'origine, il se dégage que les Allemands (57,1 %) et les Canadiens (37,4 %) sont particulièrement nombreux à s'être déclarés « Tout à fait d'accord » comparativement aux Britanniques (12,5 %) et aux experts de l'Union Européenne (16,7 %). Ces experts optent plutôt de préférence pour la catégorie « Plutôt d'accord » dans une proportion de 87,5 % (Royaume-Uni) et 66,7 % (Union Européenne). La position des Américains est quant à elle intermédiaire, soit 33,3 % pour la catégorie « Tout à fait d'accord » et 50,0 % pour la catégorie « Plutôt d'accord ».

**Question 3.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *La dynamique de la mondialisation et de l'économie du savoir force les entreprises à intégrer dans leurs stratégies de nouveaux facteurs de compétitivité (maîtrise des nouvelles compétences et habiletés organisationnelles, capacité de formuler et d'adopter des stratégies nouvelles, etc.) dont doit tenir compte l'État dans l'élaboration de ses politiques.*

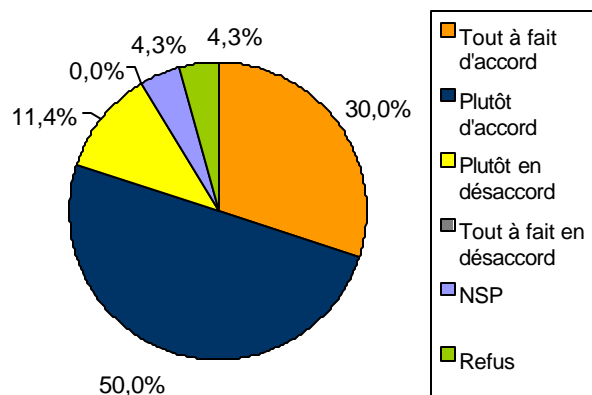
Une forte majorité de 70,0 % des répondants se sont déclarés « Tout à fait d'accord » avec la proposition. Cette opinion est particulièrement prononcée chez les praticiens (76,2 %) comparativement aux théoriciens (60,7 %). La catégorie « Plutôt d'accord » récolte pour sa part 24,3 % des voix, praticiens et théoriciens optant pour cette réponse dans des proportions respectives de 19,0 % et 32,1 %. 4,3 % des répondants se sont déclarés « Plutôt en désaccord » avec la question, les refus comptant pour 1,4 %.



Ce sont principalement les experts d'Allemagne (92,9 %), de l'Union Européenne (83,3 %) et du Royaume-Uni (75,0 %) qui présentent les plus fortes proportions d'accord total avec l'énoncé. Les experts canadiens partagent cet avis mais de façon plus nuancée (67,3 % pour « Tout à fait d'accord » et 29,9 % pour « Plutôt d'accord »). Les répondants américains sont quant à eux partagés à parts égales entre « Tout à fait d'accord » (50,0 %) et « Plutôt d'accord » (50,0 %).

**Question 4.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Comme observateur ou praticien, les changements actuels en matière de développement économique m'apparaissent plutôt substantiels que marginaux.*

C'est dans des proportions plus nuancées que les répondants se déclarent « Tout à fait d'accord » avec la proposition (30,0 %) comparativement à « Plutôt d'accord » (50,0 %). Les répondants « Plutôt en désaccord » comptent pour 11,4 %, la catégorie « Ne sais pas » pour 4,3 % et les refus pour 4,3 %.



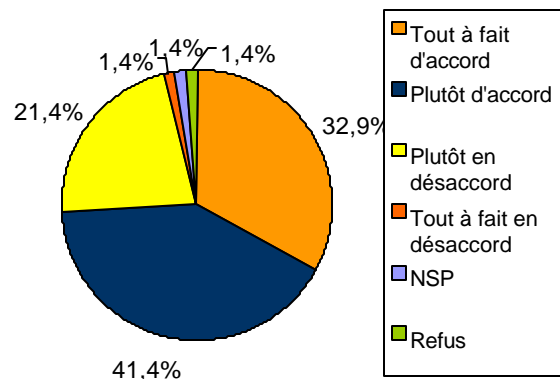
Comparativement aux praticiens, les réponses des théoriciens s'avèrent nettement plus prudentes : ces derniers ne sont que 14,3 % à se déclarer « Tout à fait d'accord » avec l'affirmation par rapport à 40,5 % chez les praticiens.

La catégorie « Plutôt d'accord » obtient pour sa part l'assentiment de 57,1 % des théoriciens contre 40,5 % des praticiens. Les théoriciens sont de même un peu plus nombreux (14,3 %) à se déclarer « Plutôt en désaccord » avec l'énoncé par comparaison aux praticiens (9,5 %).

Cette fois également, ce sont les Allemands qui se déclarent le plus fortement favorables à l'énoncé avec une proportion de 57,1 % dans la catégorie « Tout à fait d'accord ». Les experts du Canada (35,0 %) ainsi que de l'Union Européenne (33,3 %) penchent également dans ce sens mais de manière nettement moins prononcée. Cette réponse ne récolte que 12,5 % des opinions des Britanniques, qui optent de préférence pour « Plutôt d'accord » dans une proportion de 62,5 %. Ils sont 25,0% à se déclarer « Plutôt en désaccord ». Les Américains sont quant à eux unanimes (100,0 %) à opter pour « Plutôt d'accord ».

**Question 5.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Au cours des prochaines années, l'État aura plutôt comme rôle d'orienter et de réguler l'activité économique que celui de fournir des biens et services.*

C'est dans des proportions beaucoup plus nuancées que pour les questions précédentes que les répondants se sont déclarés « Tout à fait d'accord » (32,9 %) ou « Plutôt en accord » (41,3 %) avec la révision du rôle de l'État proposée par l'énoncé. Ils sont 21,4 % à opter pour « Plutôt en désaccord », la catégorie « Tout à fait en désaccord » et les refus ne ralliant que 1,4 % des voix.

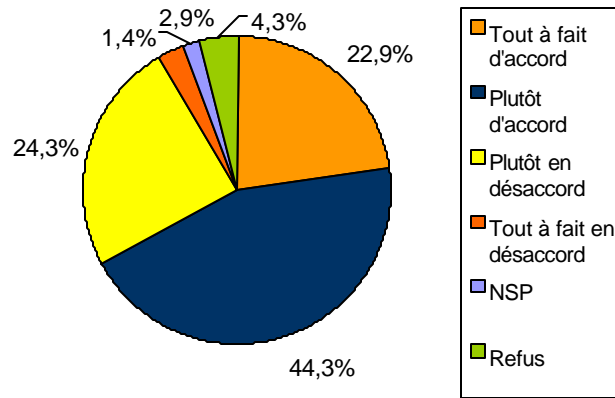


La question de la réorientation du rôle de l'État fait apparaître d'importantes différences entre les experts : les praticiens (40,5 %) sont presque deux fois plus nombreux que les théoriciens (21,4 %) à opter pour « Tout à fait d'accord ». Les deux groupes d'experts choisissent cependant la catégorie « Plutôt d'accord » dans des proportions semblables (42,9 % pour les praticiens et 39,3 % pour les théoriciens). En revanche, les théoriciens sont nettement plus portés (39,3 %) que les praticiens (9,5 %) à se déclarer « Plutôt en désaccord » avec l'énoncé.

Ce sont les experts du Royaume-Uni (62,5%) et d'Allemagne (57,1 %) qui sont le plus portés à se déclarer « Tout à fait d'accord » avec l'énoncé, suivis par ceux de l'Union Européenne (33,3 %) et du Canada (24,0 %). Les experts des États-Unis arrivent loin derrière avec 8,3 %. Ces derniers se distinguent en optant dans une proportion de 25,0 % pour la catégorie « Plutôt en désaccord », suivis par les Canadiens (24,0 %), les experts de l'Union Européenne (16,7 %), les Allemands (14,3%) et les Britanniques (12,5 %). Les experts du Canada sont les seuls à opter pour la catégorie « Tout à fait en désaccord » (4,0 %).

**Question 6.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Les gouvernements devraient faire moins de place aux outils traditionnels d'intervention comme les programmes généraux de subventions et de prêts directs aux entreprises, de même dans les cas des petites et moyennes entreprises (PME).*

Relativement nuancées, les réponses obtenues à cette question se répartissent entre « Tout à fait d'accord » (22,9 %), « Plutôt d'accord » (44,3 %) et « Plutôt en désaccord » (24,3 %). Les répondants « Tout à fait en désaccord » comptent pour 2,9 %, la catégorie « Ne sais pas » et les refus représentant 5,7 % de l'ensemble des réponses.

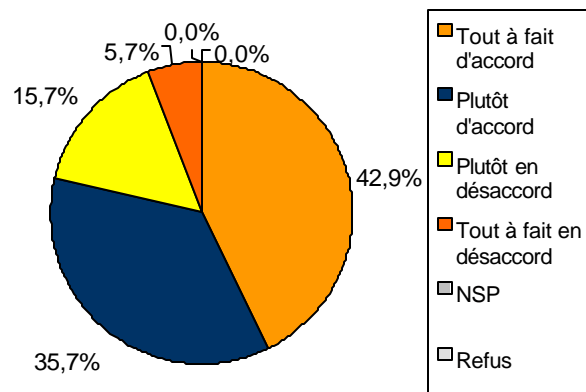


L'opinion des praticiens se concentre principalement dans la catégorie « Plutôt d'accord » (52,4 %), suivie par « Plutôt en désaccord » (23,8 %) et « Tout à fait d'accord » (14,3 %). 4,8 % d'entre eux se déclarent « Tout à fait en désaccord » avec l'énoncé. Les théoriciens sont pour leur part assez divisés entre « Tout à fait d'accord » (35,7 %), « Plutôt d'accord » (32,1 %) et « Plutôt en désaccord » (25,0 %).

C'est principalement en Allemagne (35,7 %) et au Canada (35,6 %) que se trouvent les plus fortes proportions d'experts « Tout à fait d'accord » avec la question. Les experts du Royaume-Uni (12,5 %), des États-Unis (8,3 %) et de l'Union Européenne (0,0 %) sont comparativement peu nombreux à partager cet avis. Ces derniers sont cependant nettement plus portés à opter pour la catégorie « Plutôt d'accord » : cette réponse remporte l'adhésion de 83,3 % des experts de l'Union Européenne, de 62,5 % des Britanniques, de 58,3 % des Américains, de 35,6 % des Canadiens et de 28,6 % des Allemands. Les répondants « Plutôt en désaccord » viennent de préférence des « États-Unis » (33,3 %), de l'Allemagne (26,6 %) et du Canada (20,8 %). Les répondants « Tout à fait en désaccord » avec la proposition sont quant à eux originaires de l'Allemagne (7,1 %) ou du Canada (4,0 %).

**Question 7.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *L'État a un rôle clé à jouer dans l'anticipation et l'éclairage des tendances émergentes pour assurer aux entreprises, en particulier aux PME, les instruments efficaces et indispensables à leur développement.*

C'est dans des proportions de respectivement 42,9 % et 35,7 % que les experts consultés se sont déclarés « Tout à fait d'accord » ou « Plutôt d'accord » avec l'énoncé ; 15,7 % d'entre eux sont « Plutôt en désaccord » et 5,7 % « Tout à fait en désaccord ».



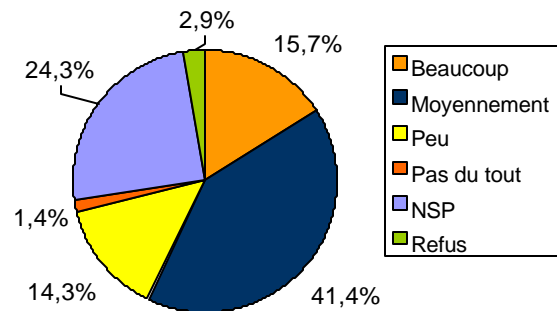
Les praticiens (47,6 %) sont globalement plus portés que les théoriciens (35,7 %) à accorder leur appui indéfectible à la proposition, la catégorie « Plutôt d'accord » récoltant respectivement 38,1 % et 32,1 % de leurs voix. Les théoriciens sont par ailleurs plus nombreux (14,3 % contre 0,0 %) à se déclarer « Tout à fait en désaccord ».

C'est principalement dans l'Union Européenne (66,7 %), au Royaume-Uni (50,0 %) et au Canada (49,5 %) que se trouvent les plus fortes proportions de répondants « Tout à fait d'accord ». Les États-Unis (33,3 %) mais surtout les Allemands (21,4 %) sont pour leur part moins enclins à opter pour cette catégorie.

Les répondants « Plutôt en désaccord » sont quant à eux originaires de l'Allemagne (42,9 %), de l'Union Européenne (16,7 %), du Canada (8,6 %) et des États-Unis (8,3 %) ; de même, les experts « Tout à fait en désaccord » sont Allemands (14,3 %), Américains (8,3 %) ou Canadiens (3,8 %).

**Question 8.** Selon vous, les nouvelles exclusions territoriales (zones en déclin) engendrées par le redéploiement en cours des économies nationales sont-elles prises en compte par les politiques de développement régional dans votre pays ou dans les pays couverts par votre organisme ?

Les réponses obtenues à cette question sont généralement plus nuancées dans leur répartition : 24,3 % des répondants ont en effet opté pour la catégorie « Ne sais pas ». Ils sont 41,4 % à avoir opté pour « Moyennement », les catégories « Beaucoup » et « Peu » comptant pour 15,7 % et 14,3 % des voix.



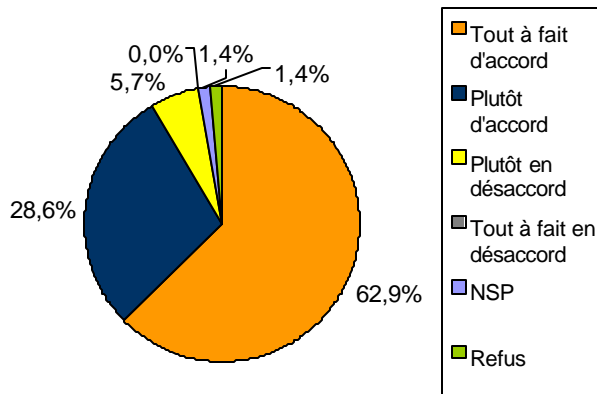
Les réponses des théoriciens et des praticiens présentent relativement peu de différences : leurs préférences vont pour la catégorie « Moyennement » dans respectivement 42,9 % et 40,5 % des cas. Les praticiens optent par contre trois fois plus souvent (21,4 %) que les théoriciens (7,1 %) pour la catégorie « Beaucoup », alors que ces derniers optent pour « Ne sais pas » dans 32,1 % des cas contre 19,0 % des praticiens.

Peu de différences apparaissent dans les réponses selon le pays d'origine des répondants. Les Canadiens (23,1 %) et les Allemands (21,4 %) sont les plus portés à choisir « Beaucoup » et choisissent de même le plus rarement la catégorie « Peu » (11,5 % et 7,1 %). En comparaison, les experts des États-Unis sont particulièrement peu enclins à opter pour « Beaucoup » (8,3 %) par rapport à « Peu » (25,0 %).

**Bloc 2 : Les modes d'intervention**

**Question 9.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *La disponibilité des ressources financières, techniques et humaines ne garantit pas la réussite de la mise en œuvre d'un programme. Les gouvernements doivent aussi créer des conditions propices à la mise en place de mécanismes souples et variés de mobilisation des acteurs (entreprises, groupes intermédiaires, institutions, etc.).*

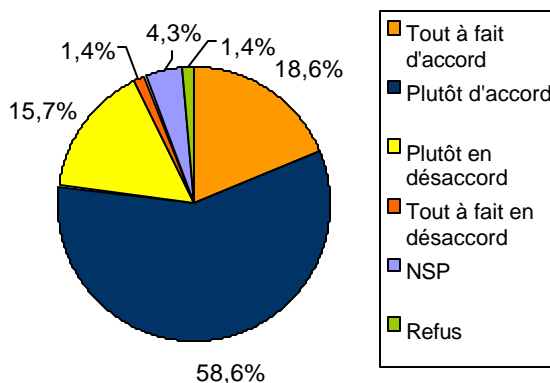
C'est avec une forte majorité de 62,9 % que les répondants se disent « Tout à fait d'accord » avec l'énoncé, la catégorie « Plutôt d'accord » remportant 28,6 % des voix. Les répondants « Plutôt en désaccord » comptent pour 5,7 % et les refus pour 1,4 %. Les réponses des praticiens et des théoriciens sont semblables, à quelques points près.



C'est principalement du Canada (75,5 %) et de l'Allemagne (71,4 %) que se démarquent les plus forts taux d'experts « Tout à fait d'accord » avec l'énoncé. Ils sont 62,5 % au Royaume-Uni et 41,7 % aux États-Unis. Les répondants « Plutôt en désaccord » proviennent quant à eux des États-Unis (8,3 %), d'Allemagne (7,1 %) et du Canada (5,7 %).

**Question 10.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Il y a une tendance de plus en plus forte des gouvernements à développer et à soutenir la capacité des groupes intermédiaires à fournir des services aux entreprises et aux entrepreneurs.*

Un appui modéré semble rallier les experts consultés sur cette question : la catégorie « Plutôt d'accord » compte pour 58,6 % des réponses comparativement à « Tout à fait d'accord » (18,6%) et « Plutôt en désaccord » (15,7 %).

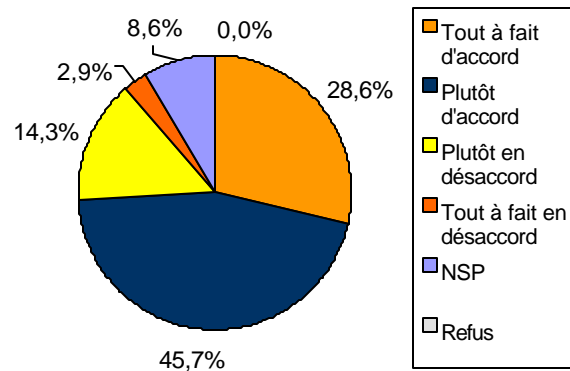


Cette prudence caractérise plus particulièrement les théoriciens, qui se déclarent entre autres « Plutôt en désaccord » dans une proportion de 25,0 % comparativement à 9,5 % des praticiens. La catégorie « Tout à fait d'accord » rassemble pour sa part 21,4 % des praticiens comparativement à 14,3 % des théoriciens.

C'est du Canada (34,0 %) et des États-Unis (25,0 %) que proviennent les adhésions les plus fortes à la catégorie « Tout à fait d'accord », la catégorie « Plutôt en désaccord » étant particulièrement prépondérante chez les experts de l'Union Européenne (50,0 %) et chez les Britanniques (37,5 %). Les Canadiens (5,7 %) et les Allemands (7,1 %) arrivent en queue de liste dans cette catégorie. En outre, 85,7 % des Allemands ont opté pour la catégorie « Plutôt d'accord ».

**Question 11.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Les gouvernements devraient contribuer, au cours des prochaines années, à faire des groupes intermédiaires des acteurs stratégiques de la nouvelle économie.*

Une proportion de 45,7 % des répondants s'est déclarée « Plutôt d'accord » avec l'énoncé, les réponses « Tout à fait d'accord » et « Plutôt en désaccord » comptant pour 28,6 % et 14,3 %. Ils sont 2,9 % à se dire « Tout à fait en désaccord » et presque trois fois plus nombreux (8,6 %) à opter pour « Ne sais pas ». Les réponses des praticiens et des théoriciens ne se démarquent que peu, hormis pour les catégories « Plutôt d'accord » et



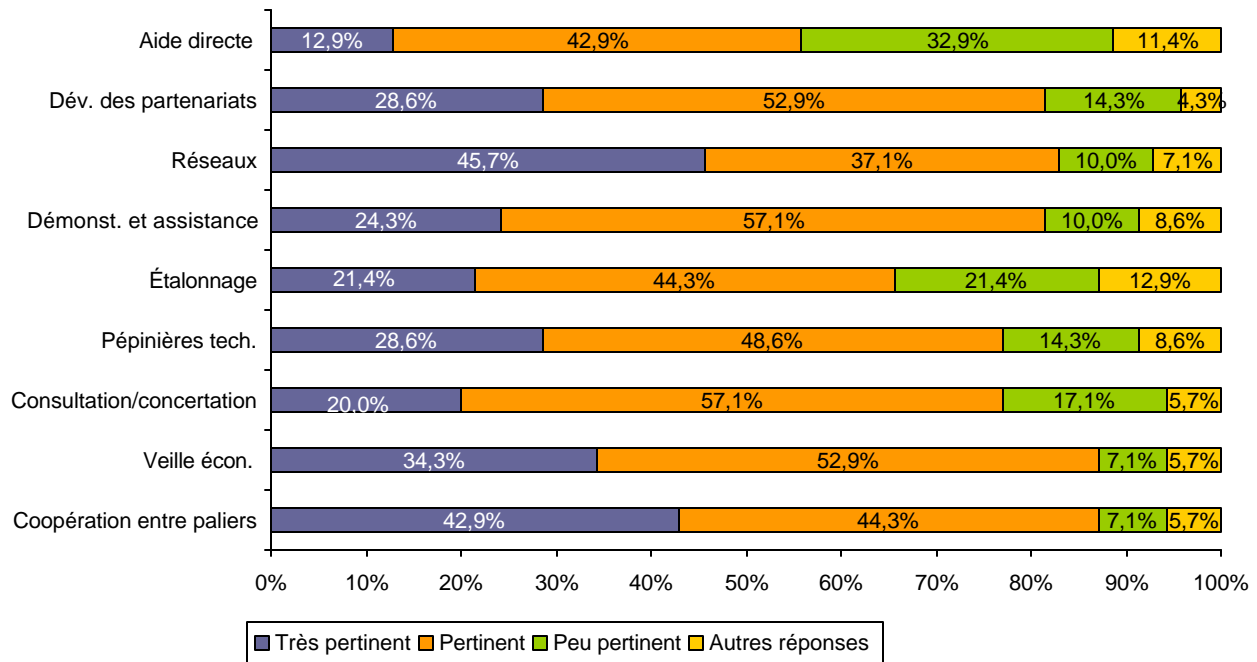
« Tout à fait en désaccord » où leurs opinions comptent pour respectivement 54,8 % et 0,0 % (praticiens) ainsi que 32,1 % et 7,1 % (théoriciens).

La proportion la plus importante de répondants « Tout à fait d'accord » avec l'énoncé provient du Canada (41,1 %), suivis des experts de l'Allemagne (28,6 %), de l'Union Européenne (16,7 %), des États-Unis (16,7 %) et du Royaume-Uni (12,5 %). Les répondants « Plutôt en désaccord » proviennent principalement de l'Allemagne (21,4 %), des États-Unis (25,0 %) et de l'Union Européenne (16,7 %).

**Question 12.** À partir d'une recension des divers programmes destinés à encourager et à soutenir le développement économique, on peut dégager neuf principaux types de mécanismes de mobilisation. *Quelle appréciation faites-vous de chacun de ces mécanismes ?*

- L'aide directe aux entreprises
- Le soutien au développement de partenariats
- Les réseaux (accords volontaires et peu formalisés de coopération)
- La démonstration et l'assistance technique
- L'étalonnage des performances
- Les pépinières technologiques, les centres d'excellence et les parcs technologiques
- Les mécanismes de consultation/concertation
- La veille économique et le transfert de connaissances
- La coopération entre paliers de gouvernements





L'analyse des réponses obtenues indique une préférence marquée des répondants pour certains mécanismes de mobilisation : les réseaux (45,7 %), la coopération entre paliers de gouvernements (42,9 %) ainsi que la veille économique et le transfert de connaissances (34,3%) sont généralement considérés comme « Très pertinents ». Si l'on regroupe en un même bloc les catégories « Très pertinent » et « Pertinent », ces trois mécanismes obtiennent l'approbation de respectivement 82,8 %, 87,2 % et 87,2 % des répondants. À l'inverse, quatre mécanismes sont plus fréquemment estimés « Peu pertinents » : il s'agit de l'aide directe aux entreprises (32,9 %), de l'étalonnage (21,4 %), de la consultation et la concertation (17,1%) et des pépinières, parcs et centres d'excellence technologiques (14,3 %).

De manière générale, les praticiens et les théoriciens considèrent à peu près également (moyenne de 29,6 % contre 27,4 %) les mécanismes de mobilisation comme « Très pertinents ». Les théoriciens sont cependant plus portés que les praticiens à les juger « Peu pertinents », leurs moyennes pour l'ensemble des mécanismes se situant respectivement à 21,0 % et 10,8 %. Cette tendance se démarque particulièrement dans le cas de l'aide aux entreprises, considérée « Pas du tout » pertinente par 14,3 % des théoriciens contre 2,4 % des praticiens. Les théoriciens sont même deux fois moins nombreux (7,1 %) que les praticiens (16,7 %) à considérer ce mécanisme comme « Très pertinent ».

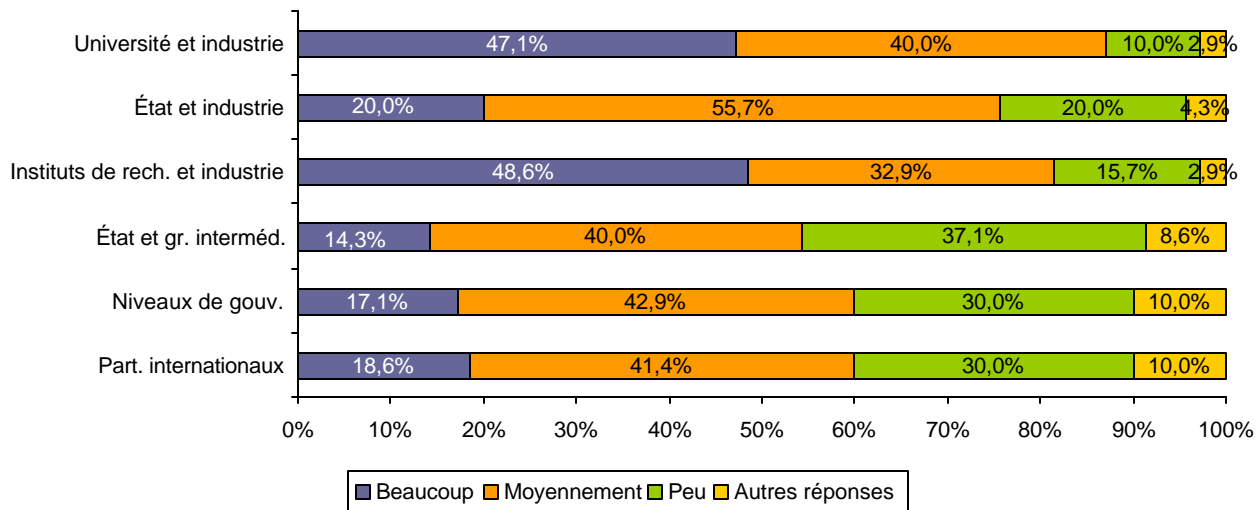
La provenance géographique des répondants fait également apparaître des différences dans les opinions recueillies :

Les mécanismes qui obtiennent les taux de réponses les plus élevés sont les réseaux, lesquels sont jugés « Très pertinents » par 55,6 % des Canadiens et 50,0 % des Allemands.

Inversement, l'aide directe aux entreprises est considérée comme « Peu pertinente » par 64,3 % et des Allemands tandis que le soutien au développement des partenariats ainsi que le développement de réseaux sont jugés « Peu pertinents » par 25,0 % des Américains dans les deux cas.

**Question 13.** La multiplication des partenariats retient de plus en plus l'attention. Ces partenariats constituent des accords plus ou moins formels de collaboration entre les acteurs publics et privés en matière de ressources humaines, financières, de recherche ou d'infrastructure. *Quelle importance les gouvernements accordent-ils au développement de chacun des six modes de partenariat suivants?*

- a) Les partenariats entre l'Université et l'industrie
- b) Les partenariats entre l'État et l'industrie
- c) Les partenariats entre les instituts de recherche et l'industrie
- d) Les partenariats entre l'État et les groupes intermédiaires
- e) Les partenariats entre niveaux de gouvernement
- f) Les partenariats internationaux



Les modes de partenariat jugés les plus importants par les répondants sont ceux entre les instituts de recherche et l'industrie (48,6 %) et entre l'Université et l'industrie (47,1 %). Inversement, les modes de partenariats jugés les moins importants sont les partenariats entre l'État et les groupes intermédiaires (14,3 %), les partenariats internationaux (18,6 %) et les partenariats entre niveaux de gouvernement (17,1 %).

Ces opinions varient cependant selon que le répondant est un praticien ou un théoricien. Ainsi 54,8 % des praticiens contre 35,7 % des théoriciens sont d'avis que les partenariats entre l'Université et l'industrie sont très importants. Ces pourcentages s'élèvent respectivement à 54,8 % et à 39,3 % dans le cas des partenariats entre les instituts de recherche et l'industrie. Semblable écart apparaît également dans le cas des partenariats entre l'État et les groupes intermédiaires, les praticiens optant pour « Beaucoup » dans 19,0 % des cas comparativement à 7,1 % des théoriciens.

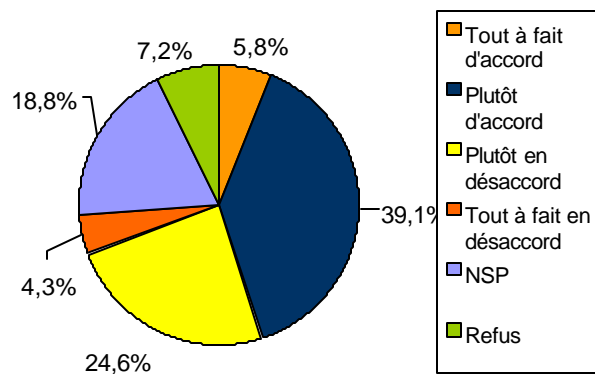
Des distinctions apparaissent également si l'on compare les réponses selon le pays d'origine des répondants. Ainsi, 64,3 % des Allemands contre 25,0 % des Américains

considèrent comme « Beaucoup » importants les partenariats entre l'Université et l'industrie ainsi que les partenariats entre les instituts de recherche et l'industrie. Les partenariats entre l'État et les groupes intermédiaires, sont, quant à eux, considérés comme « Beaucoup » importants par seulement 22,2 % des Canadiens et 7,1 % des Allemands.

Les répondants d'Allemagne (50,0 %) et ceux du Royaume-Uni (50,0 %) sont beaucoup plus nombreux que ceux du Canada (25,9 %) à qualifier de « Peu importants » les partenariats entre l'État et les groupes intermédiaires. Enfin, la moitié des experts des États-Unis (50, %) jugent les partenariats internationaux « Peu importants ».

**Question 14.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Les gouvernements devraient encourager la création de réseaux plutôt que la création de partenariats.*

Les réponses obtenues indiquent que les avis sont partagés par rapport à l'énoncé. Les répondants sont presque aussi nombreux à opter pour « Tout à fait d'accord » (5,8 %) que « Tout à fait en désaccord » (4,3%), la catégorie la plus populaire étant « Plutôt d'accord » avec 39,1 % des voix. La catégorie « Ne sais pas » représente 18,8 % des réponses et les refus 7,2 %. Le nombre de répondants ayant opté pour ces deux dernières catégories dépasse toutes les autres questions fermées.

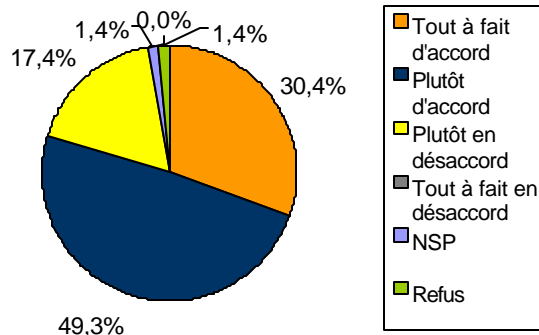


De manière générale, les opinions des théoriciens sont moins unanimes que celles des praticiens. Les théoriciens sont presque deux fois plus nombreux (7,4 %) que les praticiens (4,8 %) à se déclarer « Tout à fait d'accord » ou « Tout à fait en désaccord » (7,4 % contre 2,4 %). Les théoriciens (11,1 %) sont de même deux fois plus nombreux que les praticiens (4,8 %) à ne pas avoir répondu à la question. Par contre, les théoriciens sont par contre deux fois moins nombreux (14,8 %) que les praticiens (31,0 %) à se dire « Plutôt en désaccord » avec l'énoncé. La catégorie « Ne sais pas » remporte l'adhésion de 19,0 % des praticiens et de 18,5 % des théoriciens.

À l'exception des Allemands (23,1 %), les répondants sont peu portés à se déclarer « Tout à fait d'accord » avec l'énoncé : les Américains sont 8,3 % de cet avis, les autres pays ne comptant aucune réponse en ce sens (0,0 %). La catégorie « Tout à fait en désaccord » ne retient pour sa part l'adhésion que des experts d'Allemagne (15,4 %) et du Royaume-Uni (12,5 %), les autres répondants n'ayant pas choisi cette catégorie (0,0 %). Quant à la catégorie « Plutôt en désaccord », elle a retenu la faveur des experts dans des proportions de 50,0 % (Union Européenne), 25,0 % (États-Unis), 20,8 % (Canada), 15,4 % (Allemagne) et 12,5 % (Royaume-Uni).

**Question 15.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Les gouvernements et autres acteurs régionaux ou locaux ont maintenant recours à une variété de plus en plus grande de cibles, d'approches et d'instruments pour favoriser le développement économique de leurs territoires.*

Les répondants ont privilégié les catégories de réponses « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord » dans des proportions de 30,4 % et 49,3 %. 17,4 % des experts se sont déclarés « Plutôt en désaccord », 1,4 % ayant opté pour « Ne sais pas » et un même nombre n'ayant pas répondu.

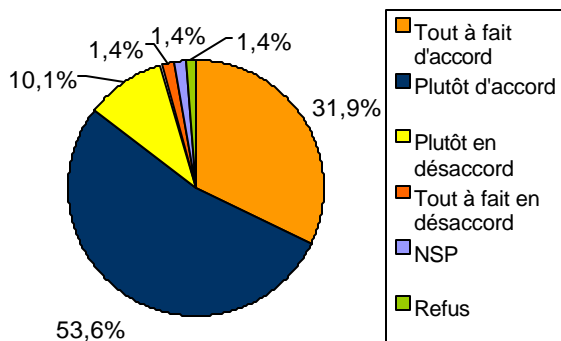


Comparativement aux théoriciens, les praticiens tendent à être plus fréquemment « Tout à fait d'accord » (33,3 % contre 25,9 %) ou « Plutôt d'accord » (54,8 % contre 40,7 %) avec la proposition ; les théoriciens sont pour leur part plus enclins à se déclarer « Plutôt en désaccord » (29,6 %) par rapport aux praticiens (9,5 %).

Des divergences entre les répondants apparaissent selon leur pays d'origine. Ainsi, 50,0 % des experts britanniques et de l'Union européenne se déclarent « Tout à fait d'accord » avec l'énoncé comparativement à 41,7 % aux États-Unis, 31,1 % au Canada et 15,4 % en Allemagne. Les Allemands sont ainsi les plus nombreux (46,2 %) à se déclarer « Plutôt en désaccord » avec l'énoncé suivis des experts de l'Union européenne (16,7 %) et du Canada (14,6 %).

**Question 16.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Les mécanismes de mobilisation (partenariats, réseaux, assistance technique, etc.) représentent des moyens d'action permettant aux gouvernements de faire participer plus activement et stratégiquement les différents acteurs économiques au développement de leur milieu.*

La majorité des répondants interrogés se sont déclarés « Plutôt d'accord » (53,6 %) ou « Tout à fait d'accord » (31,9 %) avec l'énoncé ; la catégorie « Plutôt en désaccord » représente 10,1 % des réponses, 1,4 % des répondants ayant opté pour « Ne sais pas » et un même nombre ayant refusé de répondre. Bien que la répartition des réponses entre praticiens et théoriciens soit relativement semblable, ces derniers se démarquent en se déclarant « Plutôt en désaccord » dans une proportion de 18,5 % comparativement à 4,8 % des praticiens.

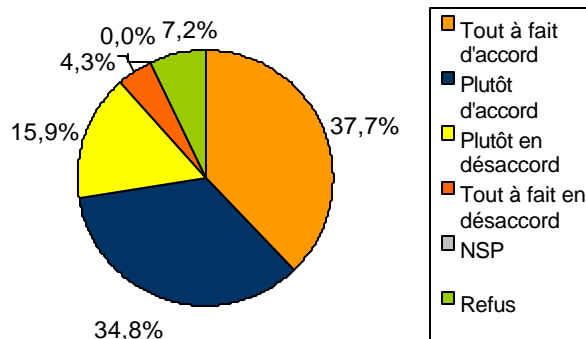


Les experts du Royaume-Uni et des États-Unis optent dans une proportion un peu plus faible que la moyenne (25,0 %) pour la catégorie « Tout à fait d'accord », au contraire de leurs pairs du Canada (38,5 %), de l'Union Européenne (33,3 %) et de l'Allemagne (30,8 %).

Les Britanniques optent cependant nettement plus souvent que la moyenne pour la catégorie « Plutôt d'accord » (75,0 %). Quant à la catégorie « Plutôt en désaccord », elle obtient la préférence des répondants dans des proportions de 16,7 % (Union Européenne), 11,5 % (Canada), 8,3% (États-Unis) et 7,7 % (Allemagne).

**Question 17.** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'énoncé suivant : *Les exigences de l'économie fondée sur le savoir incitent les gouvernements à agir autrement sur le développement économique. Ils doivent plus qu'auparavant anticiper et analyser les enjeux et articuler une vision mobilisatrice et cohérente de tous les acteurs.*

Les réponses recueillies sont relativement partagées par rapport à l'énoncé. Ils sont 37,7 % à opter pour « Tout à fait d'accord » et 34,8 % à préférer « Plutôt d'accord ». Les catégories « Plutôt en désaccord » et « Tout à fait en désaccord » obtiennent l'assentiment de respectivement 15,9 % et 4,3 % des répondants.



Les praticiens sont plus portés que les théoriciens à se déclarer « Tout à fait d'accord » (45,2 % contre 25,9 %) et moins portés à opter pour « Plutôt en désaccord » (11,9 % contre 22,2 %). En outre, les théoriciens ont davantage tendance à s'affirmer « Tout à fait en désaccord » avec l'énoncé (11,1 %) que les praticiens (0,0 %).

Des différences apparaissent dans les réponses selon l'origine des répondants : les taux les plus importants d'adhésion à la catégorie « Tout à fait d'accord » se retrouvent parmi les experts de l'Union Européenne (66,7 %) et du Canada (57,1 %) comparativement aux experts d'Allemagne (7,7 %), des États-Unis (16,7 %) et du Royaume-Uni (25,0 %). Les Britanniques sont également plus portés que la moyenne (75,0 %) à choisir la catégorie « Plutôt d'accord ».

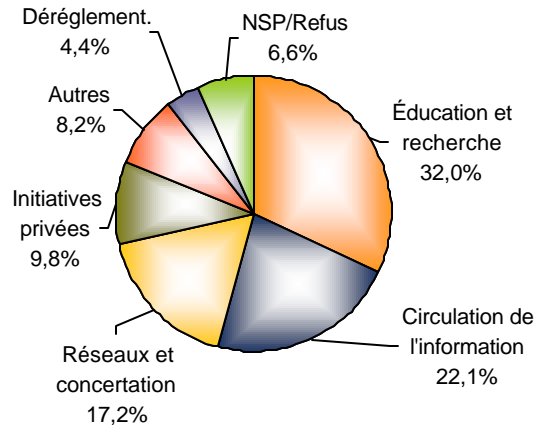
A l'inverse, la catégorie « Plutôt en désaccord » rapporte un taux d'adhésion élevé chez les Allemands (46,2 %) ainsi que, dans une moindre proportion, chez les Américains (16,7 %) et les Canadiens (8,6 %). Aucun autre répondant n'a privilégié cette catégorie (0,0 %). Par ailleurs, le taux de non-réponse représente 16,7 % des experts des États-Unis, 15,4 % des experts d'Allemagne et 3,8 % des experts du Canada alors qu'il compte pour 0 % pour les autres catégories de répondants.

## 2.2 Les réponses aux questions ouvertes

**Question 18a.** Selon vous, dans un contexte de développement économique qui repose de plus en plus sur le savoir et l'information :

a) *quel(s) mode(s) d'intervention les gouvernements devraient-ils privilégier ?*

Pour analyser les réponses obtenues à la question 18a, nous les avons regroupées en sept catégories.



Les catégories retenues sont les suivantes :

- Éducation et recherche (32,0 %) ex. : « (...) Améliorer les systèmes d'éducation et de formation continue »
- Circulation de l'information (22,1 %) ex. : « (...) Assurer un environnement propice à une très large circulation des savoirs et de l'information ».
- Réseaux et concertation (17,2 %) ex. : « Favoriser l'appropriation de savoir par les réseaux et les entreprises, ce qui signifie: 1) faire circuler et parfois produire cette information; 2) faciliter l'apprentissage des firmes et des réseaux pour interpréter et utiliser l'information. »
- Initiatives privées (9,8 %) ex. : « Work our way out of traditional roles of funding (...), by encouraging more private Participation »
- Déréglementation (4,4 %) ex. : « No direct interventions into markets; creating a single and predictable legal and administrative framework deregulation liberisation »
- Autres (8,2 %) ex. : « Récompenser le succès au lieu de subventionner les échecs. »
- Ne sais pas/Refus (6,6 %)

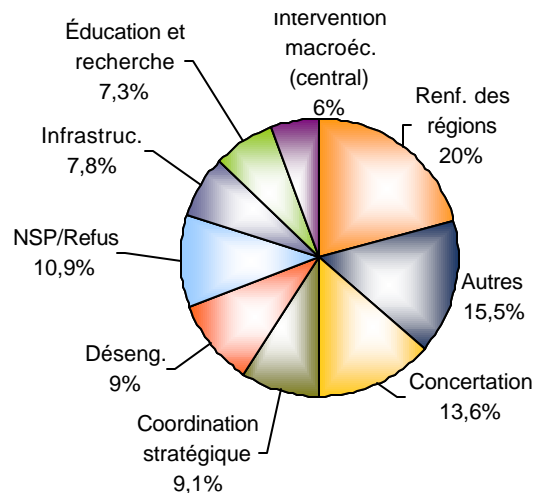
En dépit de la variété des énoncés rapportés, l'éducation et la recherche occupent la première place parmi les modes d'intervention rapportés : cette catégorie englobe 32,0 % des énoncés. Les interventions touchant la circulation de l'information arrivent au deuxième rang avec 22,1 %, suivies des réseaux et de la concertation avec 17,2 %.

Moins fréquemment mentionnées, les quatre autres catégories se partagent les 28,7% restants : il s'agit respectivement des initiatives privées (9,8 %), de la catégorie « Autres » (8,2 %), des mesures favorisant la déréglementation (4,4%) et de la catégorie «Ne sais pas/Refus» (6,6 %).

**Question 18b.** Selon vous, dans un contexte de développement économique qui repose de plus en plus sur le savoir et l'information :

*b) quel(s) rôle(s) spécifique(s) les gouvernements centraux ou fédéraux devraient jouer dans la mise en œuvre des politiques de développement économique régional ?*

Pour analyser les réponses recueillies nous les avons réparties en neuf catégories.



Les catégories retenues sont les suivantes :

- Affirmation des régions (20,0 %) ex. : « Appuyer les programmes de développement régional définis par les gouvernements régionaux et locaux. »
- Concertation, coordination et communication (13,6 %) ex. : « Coordination et concertation; échange de bonnes pratiques; financement d'administrations en coopération; mise en réseau des centres d'excellence ou de compétence. »
- Coordination stratégique et grandes orientations du gouvernement central (9,1 %) ex. : « Donner le pouvoir aux régions et à la métropole à l'intérieur d'un cadre général (grandes orientations) mais les laisser décider des moyens. »
- Désengagement de l'État (9,0 %) ex. : « Get out of the way. »
- Développement des infrastructures (7,8 %) ex. : « Assurer le maintien uniforme, autant que possible, des infrastructures relevant de l'État central »
- Éducation et recherche (7,3 %) ex. : « Increasing higher education; invest in university research »
- Intervention de type macroéconomique du gouvernement central (6,0%) ex. : « Créer un environnement législatif, administratif, fiscal, macro économique, etc. favorable. »
- Autres (15,5 %) ex. : « (...) Engagement des citoyens/consultation dans la formulation de politique cadre »
- Ne sait pas/Refus (10,9 %)

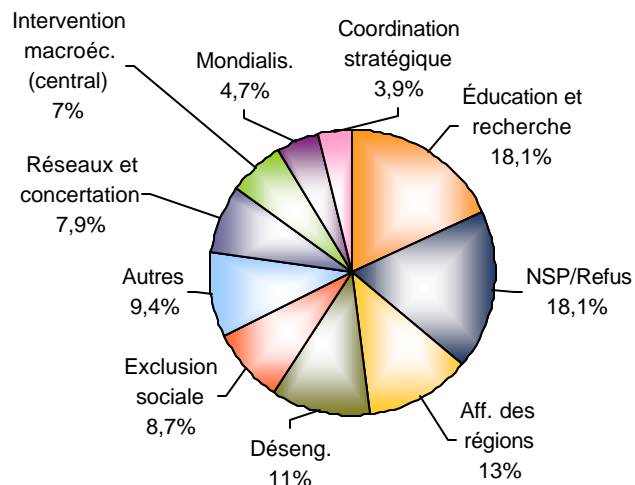
Les réponses à cette question se démarquent par leur grande variété : aucune catégorie ne comporte en effet plus de 23 énoncés sur un total de 107.

La catégorie la plus populaire (le renforcement des régions) compte pour 20,0 % de l'ensemble des énoncés, suivie par la catégorie «Autres » (15,5 %) et la concertation (13,6 %). En ordre décroissant d'importance viennent ensuite la coordination stratégique et la définition des grandes orientations par le gouvernement central (9,1 %), le désenga-

gement de l'État dans l'économie (9,0 %), le développement des infrastructures (7,8 %), l'enseignement et la recherche (7,3 %) et les interventions de type macroéconomique du gouvernement central (6,0 %). La catégorie « Ne sais pas/Refus » recueille 10,9 % des réponses.

**Question 19.** Selon vous, quelles seront les tendances les plus marquantes dans l'évolution des politiques de développement économique régional au cours des cinq prochaines années ?

Les réponses obtenues à la question 19 ont été regroupées à des fins d'analyse en dix catégories.



Les catégories retenues sont les suivantes :

- Éducation et recherche (18,1 %) ex. : « Move from industrial to knowledge-based economy requires that education systems are prepared for the change and have the tools to participate fully. »
- Affirmation des régions (13,0 %) ex. : « Mise en place de mécanismes pour faciliter le développement local, la prise en main par les acteurs régionaux. »
- Désengagement de l'État et diminution de l'assistance directe aux entreprises (11,0 %) ex. : « Abandon de toutes les mesures d'aide directe aux entreprises »
- Montée de l'engagement de l'État pour faire face à l'exclusion sociale (8,7 %) ex. : « Approche personnalisée et intégrée pour l'inclusion sociale et le développement des zones urbaines en difficulté »
- Réseaux et concertation (7,9 %) ex. : « Meilleure utilisation des groupes intermédiaires comme prolongement de l'action de l'État »
- Intervention de type macroéconomique du gouvernement central (7,0 %) ex. : « To give help in creating new companies; the concentration in the companies to their really own business. »
- Mondialisation (4,7 %) ex. : « Mondialisation des rapports économiques »
- Coordination stratégique et grandes orientations du gouvernement central (3,9 %) ex. : « Economic development in the future will require a much more broad-based, "horizontal" approach between government departments. Coordination of this type of approach will be critical. »
- Autres (9,4 %) ex. : « More citizen involvement through more transparent decision making and better informed citizenry (due to the Web) »
- Ne sait pas/Refus (18,1 %)



À l'instar de la question précédente, c'est avant tout la diversité des énoncés qui se démarque du lot, les dix catégories de réponses comptant chacune entre 23 et 5 énoncés sur un total de 123.

Signalons tout d'abord la proportion comparativement importante de répondants n'ayant pas répondu à la question : au nombre de 23, ces répondants représentent 18,1 % du total des énoncés ainsi que 32,9 % de l'ensemble des répondants, soit près du tiers.

Les autres catégories d'énoncés qui se démarquent sont l'éducation et la recherche (18,1 %), l'affirmation des régions (13,0 %) et le désengagement de l'État (11,0 %). Suivent, en ordre décroissant, la catégorie « Autres » (9,4 %), la montée de l'engagement de l'État pour faire face à l'exclusion sociale (8,7 %), la création de réseaux et la concertation (7,9 %), l'intervention de type macroéconomique du gouvernement central (7,0 %), la mondialisation (4,7 %) et la coordination stratégique et la définition des grandes orientations par le gouvernement central (3,9 %).

## CONCLUSION

En conclusion, il ressort d'abord qu'un pourcentage très élevé de répondants (plus de 90 %) croient que le contexte actuel force les sociétés à repenser le rôle de l'État. Si cette réévaluation de la place de l'État ne signifie pas forcément pour les répondants une diminution de son importance, ces derniers donnent par ailleurs leur appui de façon très claire et presque unanime à la nécessité pour les gouvernements de tenir compte des nouveaux enjeux issus de ce contexte et de créer les meilleures conditions pour que tous les acteurs y jouent le plus efficacement leurs rôles. Les praticiens et les théoriciens de toutes origines partagent assez également ces points de vue, les praticiens étant plus catégoriques cependant quant à la nécessité de la prise en compte des nouveaux facteurs de compétitivité.

Même si le taux d'adhésion des répondants est relativement élevé (plus de 70 %) à l'égard des énoncés voulant que le nouveau rôle de l'État consiste à orienter ou à réguler, à anticiper, à éclairer, à analyser ou à agir de façon à faire des groupes intermédiaires des acteurs stratégiques, il n'en demeure pas moins que ces « nouveaux rôles » soulèvent moins d'appui et provoquent même un taux de désaccord de plus de 20 % chez les répondants. Ce qui est particulièrement intéressant de noter ici, c'est la différence très marquée entre les réponses des praticiens et des théoriciens. Les praticiens sont nettement plus en faveur de ces nouveaux rôles de l'État que les théoriciens qui expriment un taux de désaccord, en général, trois fois supérieur à celui des praticiens.

Le taux des réponses favorables dépasse les 80 % lorsque les répondants sont appelés à confirmer la plus grande place des groupes intermédiaires dans le développement économique ainsi que la plus grande variété d'instruments, approches et mécanismes de mobilisation utilisés par les gouvernements à cette fin. Encore ici, ce sont les théoriciens qui expriment plus nettement leur désaccord sur ces points de vue.

Parmi les questions qui ont reçu le plus faible taux d'acquiescement (65 % et moins), il faut signaler celle portant sur la moins grande place à faire aux outils traditionnels d'intervention. Sur ce point, le quart des praticiens et des théoriciens sont en désaccord et ces derniers sont deux fois plus portés que leurs vis-à-vis à être tout à fait d'accord. Les répondants sont donc prêts à envisager de nouveaux rôles pour les gouvernements, mais expriment des réserves sur la nécessité de remettre en question les rôles traditionnels

d'intervention. De la même façon, ils ne considèrent pas que les gouvernements ont pris en compte très efficacement les problèmes des zones en déclin : seulement 14 % des répondants ont répondu que les gouvernements ont beaucoup tenu compte de ces problèmes.

Sur l'appréciation qui a été faite des neuf principaux types de mécanismes de mobilisation, nous remarquons qu'il se dégage très clairement trois catégories de réponses. Dans la première, nous réunissons les cinq mécanismes qui ont eu un très fort taux d'approbation quant à leur pertinence, soit plus de 80 %; ce sont, par ordre d'importance la coopération entre paliers de gouvernement, la veille économique et le transfert de connaissances, les réseaux, le soutien au développement de partenariats et enfin la démonstration et l'assistance technique. Un deuxième bloc de mécanismes se distingue par des réponses un peu moins claires sur leur degré de pertinence et surtout par une constante de 20 % de répondants qui les estiment peu pertinents. Il s'agit de l'étalonnage des performances, des pépinières technologiques et des mécanismes de consultation/concertation. Enfin, un mécanisme, l'aide directe aux entreprises, entraîne peu d'adhésion, 40 % des répondants jugeant même ce mécanisme peu ou pas du tout pertinent. Praticiens et théoriciens partagent à peu près les mêmes points de vue sur ce thème.

Quant à l'importance que les gouvernements devraient accorder aux six modes de partenariats présentés, trois s'imposent : les partenariats entre l'université et l'industrie, ceux entre les instituts de recherche et l'industrie et ceux entre l'État et l'industrie. Plus de 80 % des répondants estiment que les gouvernements devraient leur accorder moyennement ou beaucoup d'importance. Quant aux partenariats entre l'État et les groupes intermédiaires, les partenariats entre niveaux de gouvernement et les partenariats internationaux, moins de 60 % des répondants affirment que les gouvernements devraient leur accorder moyennement ou beaucoup d'importance tandis que plus de 35 % jugent qu'ils devraient leur accorder peu ou pas d'importance.

Dans les réponses aux questions ouvertes, plusieurs réflexions très intéressantes se dégagent. Sur les modes d'intervention à privilégier, il faut signaler l'importance accordée à l'éducation, à la recherche et à la circulation de l'information. Quant aux rôles que devraient jouer les gouvernements dans la mise en œuvre des politiques de développement économique régional, plusieurs répondants misent sur des politiques qui vont permettre aux régions de se renforcer et qui feront appel à la concertation et à la coordination des efforts. Là encore, l'éducation et la recherche doivent intervenir comme mode d'action. Interpellés sur les tendances les plus marquantes dans l'évolution des politiques de développement économique régional, les répondants font ressortir une fois de plus la nécessité de favoriser l'éducation, la recherche et l'affirmation des régions. Le désengagement du gouvernement dans certaines activités au profit d'autres comme, par exemple, la lutte à l'exclusion est également mentionné par plusieurs répondants. En somme, les répondants souhaitent que l'engagement de l'État dans le développement économique régional vise davantage la mise en place de conditions favorables au développement économique et que ses interventions, de type plutôt macro-économique ou de politique générale comme l'éducation et la recherche, s'accompagnent d'actions qui favorisent le renforcement des régions.